



Poitiers, le 21 juin 2019

Organisation d'un dépistage à la suite d'un cas de tuberculose à l'école maternelle Alphonse Daudet de Poitiers

Le Centre de lutte antituberculeuse (CLAT) de Poitiers et l'Agence régionale de santé (ARS) Nouvelle-Aquitaine ont été informés d'un cas de tuberculose pulmonaire⁽¹⁾ détecté chez un élève de l'école maternelle Alphonse Daudet. Cet enfant a été pris en charge et a bénéficié d'un traitement adapté. Sorti d'hospitalisation, son état n'est pas préoccupant. Sa famille et son entourage proche ont été également pris en charge pour un dépistage qui n'a révélé, à ce jour, aucun autre cas de cette maladie.

La tuberculose étant une maladie contagieuse, par mesure de prévention, l'ARS et le CLAT de Poitiers organisent un dépistage (gratuit) de l'ensemble des élèves et personnels intervenant à l'école maternelle Alphonse Daudet.

La tuberculose est une maladie infectieuse provoquée par une bactérie qui se transmet par voie aérienne, dont on guérit complètement après un traitement antibiotique.

Une équipe constituée de médecins de l'ARS Nouvelle-Aquitaine, du CLAT de Poitiers et de l'Éducation Nationale ont invité les familles et personnels concernés à une réunion d'information vendredi 21 juin 2019 afin de leur expliquer le contexte du dépistage et de présenter les modalités d'organisation. La tuberculose étant une maladie à évolution lente, **le dépistage se déroulera en plusieurs temps.**

Pour les enfants :

- **Mardi 25 juin** : réalisation d'un test cutané au sein de l'école pour tous les enfants (avec l'accompagnement d'un parent ou d'une personne responsable)
- **Judi 27 juin** : lecture de ce test cutané
- **Rapidement** : une ordonnance sera remise aux familles pour réaliser une radio des poumons au CHU de Poitiers
- **En septembre prochain** : une deuxième session de dépistage (test cutané) par mesure de prévention (infection à évolution lente pouvant se déclarer plusieurs semaines après contact avec une personne malade).

Pour les adultes :

- **Rapidement** : une ordonnance sera remise aux familles pour réaliser un test sanguin ainsi qu'une radio des poumons au CHU de Poitiers
- **En septembre prochain** : une deuxième session de dépistage sera organisée (test sanguin).

L'objectif de ce dépistage est préventif. Il permet de repérer précocement :

- d'éventuels autres cas de tuberculose pour pouvoir leur proposer une prise en charge adaptée et éviter la propagation de la maladie,
- des personnes porteuses du germe mais n'ayant pas développé la maladie (infection tuberculeuse latente). Ces personnes ne sont pas contagieuses et bénéficieront d'un traitement adapté.

Afin que cette opération soit la plus efficace possible et pour garantir la protection de la population, il est important que toutes les personnes concernées par ce dépistage y participent.

Contact presse :
Agence régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine
05 57 01 44 96 / 44 13
ars-na-communication@ars.sante.fr

(1) La tuberculose est une maladie contagieuse provoquée par une bactérie qui se transmet par voie aérienne (toux, éternuements...) lors de contacts étroits et prolongés. Elle se manifeste par la persistance de certains symptômes pulmonaires (toux, difficultés ou douleurs respiratoires, crachats...) ou généraux (fièvre, sueurs nocturnes, amaigrissement anormal...). Cette maladie se soigne grâce à un traitement antibiotique efficace. La tuberculose est toujours d'actualité en France. En 2017, 5 005 cas de tuberculose ont été déclarés dont 246 cas en Nouvelle-Aquitaine (source chiffres : Santé publique France).